Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 12 (1941)

Heft: 5

Artikel: Le Parc jurassien de la Combe-Grède

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Parc jurassien de la Combe-Grède

Nous extrayons du 9e rapport annuel du Comité du Parc jurassien de la Combe-Grède quelques lignes qui intéresseront nos lecteurs.

Activité du Comité et des Commissions. — Alors que les travaux d'aménagement et d'organisation de la Réserve s'achèvent lentement, le Comité se préoccupe déjà de tâches futures.

Les jalons sont posés sans heurts pour une nouvelle extension du parc. Rien ne peut être brusqué pour le moment. Il faut attendre l'évolution des esprits. Le temps travaille pour nous.

La Commission scientifique poursuit d'un côté l'inventaire des oiseaux et mammifères de la Réserve, de l'autre elle prépare l'étude approfondie et systématique des tourbières des Pontins du point de vue floristique. Le garde-chasse a dénombré sur toute l'étendue du Parc : 23-25 lièvres, 20-25 renards, 6-8 blaireaux, 5-7 chevreuils mâles, 4-6 chevrettes et 5 faons. Ce peuplement n'a rien d'excessif pour une superficie de plus de 700 ha. A noter que 2 renards furent trouvés péris. La Commission poursuit le dénombrement et le recensement des oiseaux, coqs de bruyère, gélinottes et bécasses.

L'étude complète du Parc du point de vue bryologique est sur le point d'être achevée. M. le Dr Eberhardt y consacre le plus clair de son temps. La documentation recueillie est considérable et remarquablement préparée.

Les nichoirs posés par les élèves des écoles primaires de Villeret et de Saint-Imier dépassent 200. Ils sont visités et nettoyés régulièrement. A noter le travail considérable des personnes bénévoles qui, brassant des mètres de neige, s'en vont chaque semaine d'hiver ravitailler les pavillons-mangeoires. Que d'oiseaux utiles ont été sauvés l'hiver dernier grâce à la persévérance de M. Emile Junod.

La brochure dont la vente n'est plus autorisée par décision militaire est néanmoins distribuée aux Sociétés qui passent dans la région. Le stock en est encore très important. Une solution est envisagée pour la traduction en langue allemande.

La troupe a tenté, en automne 1940, de tirer à différentes reprises au canon et à la mitrailleuse dans la zone protégée. D'énergiques démarches, entreprises immédiatement, aboutirent à un résultat des plus favorables pour notre Réserve. Les autorités militaires les plus haut placées ont parfaitement compris notre crainte et nos soucis.

De nombreux articles de propagande touristique avec des vues de la Combe-Grède ont été publiés dans divers journaux.

L'Impartial, en particulier, a publié après l'assemblée de 1940 un article fort élogieux agrémenté d'un croquis géologique.

La surveillance a été réorganisée. La Commission de délimitation se chargera dorénavant de ce travail. Le mauvais temps du printemps 1941 a protégé la flore de la montagne. Peu de promeneurs, donc peu de dégâts.

Le décret sur la chasse de l'automne 1940 mentionnait déjà la Réserve avec ses nouvelles limites.

Résultats et avenir. — Tous les touristes et amis de la nature se font un plaisir de constater qu'une vie nouvelle règne dans la Combe-Grède. Animaux et plantes y vivent maintenant tranquilles. Le printemps pluvieux de 1941 a aussi contribué à la protection des fleurs en retenant dans la vallée les cohortes de touristes. La guerre et ses conséquences les plus graves, comme la pénurie d'essence, ont retenu au garage les cars et autres « bus » dans lesquels on pouvait si aisément dissimuler les cueillettes illégales.

Le dénombrement du gibier se poursuit. L'étude systématique de la flore est en bonne voie. Mangeoires et nichoirs assurent la sécurité à la gent ailée. Les essais d'affouragement des chevreuils ont été abandonnés.

Les regards du Comité se portent avec anxiété du côté des tourbières des Pontins. La Ligue suisse pour la protection de la nature avait promis son concours pour une extension éventuelle du Parc dans cette direction. Malheureusement le manque de combustible met en évidence la valeur, d'ailleurs toute relative, des tourbières. Arriverons-nous assez tôt pour protéger les richesses inestimables de ces marais ?

Le Comité ne perd pas courage et il a établi un plan de travail dans ce but. Souhaitons que les propriétaires de ces tourbières écoutent d'une oreille attentive les demandes qui leur seront adressées.

L'organisation et l'activité de l'Office cantonal de l'économie de guerre *

Conférence de M. le Dr BERSET, de l'Office cantonal de l'économie de guerre à l'Assemblée générale de l'A. D. I. J. du 28 juin 1941.

(*Suite*)

Le service du rationnement des denrées alimentaires s'occupe donc de l'émission de tous les titres de rationnement pour denrées alimentaires, soit les cartes personnelles de denrées alimentaires, les coupons de grandes rations et de fournisseurs, l'attribution de farine aux personnes qui font leur pain elles-mêmes, de sucre pour la bonification des vins, pour les confitures,

* Voir bulletin No 4/1941.